

**FNEC-FP 94**



**Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture  
et de la Formation Professionnelle – Val-de-Marne**

**FNEC-FP Force Ouvrière  
Maison des syndicats  
11-13 rue des Archives  
94010 Créteil Cedex**

Chers collègues,

Madame la Directrice Académique des Services départementaux du Val-de-Marne contactée dans la journée par la secrétaire de la FNEC-FP-FO 94 a confirmé qu'il n'y aurait aucune sanction à l'encontre des personnels des établissements scolaires du département ou des agents administratifs qui n'auraient pas pu se déplacer aujourd'hui à cause des mauvaises conditions météorologiques.

La FNEC-FP-FO rappelle, par ailleurs, que l'employeur des enseignants-stagiaires c'est la DASEN, et non l'ESPE ! Dans ces conditions, elle s'étonne que la direction de l'ESPE ait cru bon d'exiger que les stagiaires se déplacent sur le site de Bonneuil aujourd'hui pour assister aux cours au mépris des consignes données par le Ministère et au mépris de leur sécurité ! Elle s'étonne également que cette injonction soit assortie de la menace d'un retrait de salaire et d'une journée en moins sur leur AGS (ancienneté générale des services).

Rappelons que « *l'absence ou le retard du salarié en cas d'intempérie n'est pas une faute s'il lui est impossible de se rendre au travail* ».

En cas de problème ou de menace de sanction ou de retrait de salaire, n'hésitez pas à alerter immédiatement vos représentants FORCE OUVRIERE qui interviendront auprès de la Direction Académique !

Créteil, le 7 février 2018